

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC424

présenté par

M. Proença, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, M. Emmanuel Grégoire, Mme Hadizadeh,
Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	150 000 000	0
Jeunesse et vie associative	0	150 000 000
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0
TOTAUX	150 000 000	150 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à corriger la baisse des crédits à la promotion du sport pour toutes et toutes en augmentant le soutien de l'ANS au financement d'équipements sportifs.

Au lendemain des JOP, la baisse des crédits de 150 millions d'euros à la promotion du sport pour le plus grand nombre est regrettable alors que le sport constitue une réponse aux besoins humains fondamentaux que sont le jeu et l'activité physique, en même temps qu'un puissant vecteur de lien

social, et un bienfait conséquent pour d'autres politiques publiques. Chaque année, l'inactivité physique tue dix fois plus que les accidents de la route, selon l'OMS.

Aussi, à défaut de disposer des crédits suffisants dans cette mission pour proposer le plan de rattrapage national qui serait nécessaire, cet amendement propose de doubler le montant des subventions allouées au financement d'équipements de proximité, en corrigeant la baisse de 150 millions d'euros pour l'exercice 2025.

Afin d'assurer sa recevabilité financière, cet amendement :

- prélève 150 000 000 €, en AE et CP, à l'action 4 « Développement du service civique » du programme 163 « Jeunesse et vie associative »,
- abonde du même montant, en AE et CP, l'action 1 « Promotion du sport pour le plus grand nombre » du programme 219 « Sport ».